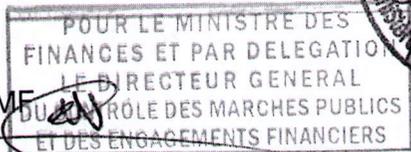




portant ouverture d'un (1) concours de recrutement direct de trente et un (31) Inspecteurs Centraux des Contributions Diverses, Catégorie A2 à la Fonction Publique pour le compte du Ministère des Finances.

18 JUIL 2018



Visé : Le MF

LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

- Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu la Loi n° 2007-26 du 23 juillet 2007, portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat et textes modificatifs subséquents ;
- Vu l'Ordonnance n° 93-012/PRN/MDS/P/PF/PE du 02 mars 1993, portant sur les règles minima de protection des personnes handicapées et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le Décret n° 60-055/MFP/P du 30 mars 1960, portant règlement sur la rémunération et les avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des Administrations et Etablissements Publics de l'Etat et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu Le Décret n°75-78/PCMS/MF/MFP/T du 15 mai 1975, portant statut particulier des personnels du Cadre des Contributions Diverses ;
- Vu le Décret n°2008-244/PRN/MFP/T du 31 juillet 2008, portant modalités d'application du Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2016-161/PRN du 02 avril 2016, portant nomination du premier ministre ;
- Vu le Décret n°2016-351/PRN/MFP/RA du 08 juillet 2016, portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu le Décret n°2016-572/PRN du 19 octobre 2016, portant remaniement des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le Décret n°2016-623/PRN du 14 novembre 2016, portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués ;
- Vu le Décret n°2016-624/PM du 14 novembre 2016, précisant les attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le BE n°00165/MF/DG/DRHL/F/Div. RH du 20 avril 2018, transmettant les postes budgétaires mesures nouvelles 2018 ;



ARRETE :



Article Premier : Un concours de recrutement direct de trente et un (31) Inspecteurs Centraux des Contributions Diverses, Catégorie A2 à la Fonction Publique pour le compte du Ministère des Finances, se déroulera le **samedi 21 juillet 2018**, dans le centre unique de Niamey.

.../...

Article 2 : Le programme du concours est le suivant :

- Une épreuve de Comptabilité Générale durée : 3 Heures, coefficient : 2
- Une épreuve d'Impôts Directs et Indirects durée : 3 Heures, coefficient : 3

Article 3 : Sont autorisés à se présenter au concours, les candidats dont les noms figurent sur les arrêtés n°1166/MFP/RA du 03 juillet 2018 et n°1286/MFP/RA du 12 juillet 2018.

Toutefois, seront également acceptés à concourir après avoir complété leurs dossiers, les candidats au précédent concours dont les dossiers sont rejetés en application des dispositions de l'arrêté n°0849/MFP/RA du 18 mai 2018 portant ouverture d'un concours de recrutement direct de cinquante (50) Inspecteurs Centraux des Contributions Diverses, Catégorie A2 à la Fonction Publique pour le compte du Ministère des Finances.

Article 4 : Toute note inférieure ou égale à cinq sur vingt (05/20) est éliminatoire.

Article 5 : Seront déclarés admis, les candidats qui obtiendront une moyenne supérieure ou égale à dix sur vingt (10/20), sans note éliminatoire, dans la limite du nombre de places offertes.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Ampliations :

- PRN/CAB 1
- PM/CAB 1
- MFP/RA/DI 1
- MFP/RA/DS 1
- MFP/RA/DGFP/DR/RAE 1
- MFP/RA/SCE.REPRO 1
- MF/TRESOR 1
- MF/DGMG/DRH 1
- AFFICHAGE 1
- Toutes Directions Régionales 7
- SGG/J.O.R.N 1


Dr KAFFA BAKIATOU CHRISTELLE JACKOU